

Formation à l'IST

Cotonou aura bientôt sa technopole

Le Directeur de l'Institut Supérieur de Technologie) M. Dohou Frédéric et le professeur Stéphane Griffiths de l'Université de Poitiers ont donné hier, une conférence de presse. C'était dans la salle Mono du Benin-Sheraton Hotel.

Expliquer les tenants et aboutissants de la délocalisation des diplômés d'Etat français, tel est l'objectif de cette conférence de presse à laquelle ont pris part un nombre impressionnant de journalistes. Dans leur exposé, les conférenciers ont, dans un premier temps, rappelé le bien-fondé des accords liant désormais l'IST-Bénin et l'Université de Poitiers. Aux termes de ces accords officialisés lundi dernier, l'IST est désormais habilité à former des étudiants aux diplômés d'Etat français. Ces derniers pourront depuis Cotonou préparer et obtenir ces parchemins à partir de la rentrée prochaine. Leur formation sera bien sûr sanctionnée par l'obtention des diplômés d'Etat français délivrés sous le sceau de l'Université de Poitiers. Dans son exposé, le professeur Frédéric Dohou, directeur de l'IST a surtout éclairé l'assistance sur la vingtaine de formations dont la délocalisation est désormais une réalité. Les Diplômes universitaires de Technologie (DUT), toutes spécialités tertiaires, technologiques et industrielles; les

Diplômes d'Etudes supérieures spécialisées (DESS) et autres formations ont fait l'objet d'amples explications. Les différentes préoccupations des uns et des autres ont en outre, permis aux conférenciers d'aborder les questions relatives à la vie de l'Institut. A ce niveau, il est important de noter que l'IST, Ecole supérieure à vocation technologique a opté pour l'innovation. C'est dans ce cadre que s'inscrit la création prochaine de la Technopole IST. Selon M. Frédéric Dohou, cette technopole disposera de structures pouvant permettre aux élèves d'être en contact avec le monde du travail en même temps qu'ils suivent des enseignements. Ce grand centre urbain d'un coût évalué à environ 15 milliards de nos francs, regroupera une banque, un supermarché, des bureaux d'études et bien d'autres structures pouvant accueillir les étudiants de l'IST qui y offriront leurs prestations de qualité à des prix tout à fait abordables. Expliquant les raisons de sa motivation, M. Dohou se dit convaincu qu'aucun développement n'est possible sans la formation des hommes et qu'à l'aube du nouveau millénaire, dispenser un enseignement complet de qualité constitue un gage pour le progrès de notre pays dans un monde en pleine mutation.

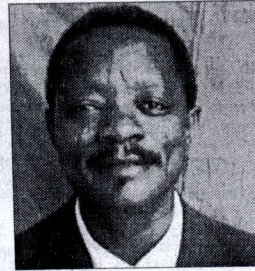
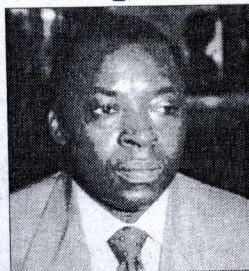
Evelyne QUENUM

Congrès constitutif du MODES

Une structure de promotion humaine

Le Mouvement ouvrier pour le Développement économique et social (MODES) a été porté sur les fonds baptismaux hier mardi 27 juillet à l'issue d'un congrès constitutif organisé à la salle de conférence du CODIAM à Cotonou.

L'initiative de créer le MODES est venue d'un groupe de citoyens et responsables d'associations de divers horizons et composé notamment de syndicalistes, de travailleurs indépendants, d'employeurs indépendants et de bien d'autres bonnes volontés. Ce mouvement se veut un cadre dynamique d'actions, de réflexions, de recherches et d'échanges en vue d'une promotion économique et sociale de l'homme et de la femme pris dans toutes leurs dimensions. Cette structure ouvrière s'est fixé comme objectifs de: - promouvoir les luttes contre la précarité de l'emploi, la pauvreté et l'exclusion à l'ère de la mondialisation; - réduire le poids de l'exclusion sociale par la promotion d'initiatives socio-économiques créatrices de revenus et d'emplois; - renforcer la capacité de gestion organisationnelle et financière des différentes composantes du Mouvement; - protéger l'environnement par toute action visant à assainir le milieu de travail et le cadre de vie etc... "Jusqu'ici, seuls les travailleurs salariés réagissent pour se faire entendre. Il faut aussi que les



Bio Tchané et Pascal Todjinou ont du des points de vue divergents

pêcheurs, les éleveurs, les agriculteurs, les petits commis des bureaux des entreprises privées, des travailleurs de toutes conditions se fassent aussi entendre. Qu'ils aient un porte-voix. Et ce dernier c'est bien un mouvement ouvrier pour un développement humain durable". C'est par ces mots que le président du comité préparatoire, M. Pascal Todjinou a invité toutes les couches sociopolitiques à oeuvrer pour le bonheur de la classe ouvrière nationale et internationale. Pour Pascal Todjinou, "le syndicat ne peut, à lui seul, s'occuper de tous ces intérêts sans faillir à sa mission normative. Il ne peut se préoccuper de la défense des intérêts des travailleurs, notamment des salariés, et en même temps faire efficacement la promotion de l'être humain". Le Ministre des Finances et de l'Economie, M. Bio Tchané s'est réjoui de la naissance de ce mouvement qui selon lui, vient com-

bler un vide mais encore constitue un creuset pour mobiliser et améliorer la qualité de la main d'oeuvre nationale grâce à une orientation et à une formation professionnelle conséquentes. Il a souligné que le gouvernement s'emploiera de son côté dans ce combat de mondialisation de l'économie, fondé sur la solidarité et le partage. Pour M. Bio-Tchané, le MODES doit s'insérer dans un système qui consiste à assurer le concours du monde ouvrier. Il a mis en garde le mouvement contre un organe dirigeant qui se transformerait en un simple organe de revendication qui s'installera dans la démagogie. L'événement était placé sous l'autorité du ministre des Finances et de l'économie, M. Abdoulaye Bio-Tchané, assisté de sa collègue de la Protection Sociale et de la Famille, Mme Ramatou Baba-Moussa.

H. H. D.

Défense du consommateur au Bénin

Satisfecit à la presse écrite

La Ligue pour la défense du consommateur au Bénin (LDCB), présidée par M. Roumain A. Houéno, a félicité les structures participant à la conscientisation des consommateurs béninois pour leurs multiples efforts.

la moralisation de la vie publique à la présidence de la République. Les uns ont du mérite, pour avoir mené une action contre la vente illicite de ciment au Bénin. La LCDB souhaite également à ce niveau-là (DCP/MCAT) que l'action s'étende à d'autres produits de grande consommation faisant objet de sauvages spéculations. Quant aux autres, leur mérite tient de la récente élaboration du "code d'éthique et de moralisation des marchés publics". Ledit communiqué de presse invite enfin les consommateurs à plus de vigilance et de rigueur contre tout procédé nuisible à la santé, aux droits et aux intérêts économiques des consommateurs béninois.

Gille-Hervé da SYVEIRA (Stagiaire)

Franchise

"J'ai l'impression que le ministre de l'Education nationale a oublié l'école primaire publique de Finagnon bien qu'elle soit au coeur d'une grande population. Il est urgent que le ministre trouve des projets pour Finagnon comme d'autres écoles en ont bénéficié". (Christophe Dehoui, Chef quartier Finagnon).

A qui avez-vous accordé vos suffrages au cours des dernières législatives dans votre quartier? La question mérite d'être posée. C'est cela la vraie préoccupation de nos responsables politiques. Ils ne veulent rien faire gratuitement. Mais, vous accusez le ministre de l'Education nationale d'avoir oublié votre école. Maintenant qu'il a su, il fera peut-être quelque chose avant 2001 pour vous motiver. Et n'oubliez pas qu'il attendra le retour de l'ascenseur en 2001.

"Depuis ma nomination en 1996, 104 projets ont été conçus et finalisés au niveau de la ville de Cotonou. Les 24 communes de Cotonou ont reçu chacune, la construction d'école primaire, de Ceg, de centre de santé, etc. Demandez aux populations, elles vous diront ce que nous avons fait". (Maximilien Kiniffo, Chef/Cir. de Cotonou).

Que diriez-vous alors à ce chef de quartier qui dit que l'école primaire de Finagnon a été oubliée par les autorités? Vous nous renvoyez vers les populations. Et déjà, celui qui devrait vous protéger vous critique. Donc, vos propos doivent être pris avec des pincettes. Et puis sur les 104 projets, combien reste-t-il à finaliser?

"... A Allada, lors des législatives, nous sommes allés soutenir Akpahouka qui est un jeune qu'il ne fallait pas laisser manger par les loups. La question n'est pas de savoir si le jeune est faux ou pas, puisque nul n'est saint. Même Jésus-Christ n'est pas saint, c'est un être vivant. Donc, Akpahouka, faux ou pas, est un homme". (Lucien Médjico, Président du PNPD).

Agbavia!!! Il faut que des gens aillent sauver le corps du jeune Akpahouka. Depuis le 30 mars dernier, les loups l'ont mangé bien que le PNPD soit venu au secours de ce candidat malheureux à la députation. M. Médjico, votre assistance à une personne en danger n'a pas porté ses fruits.

"Depuis vendredi, j'ai averti le ministre Alahassa en lui disant que si les explications ne sont pas bien fournies, je ne voterai pas l'accord de prêt... Avec les explications qu'il vient de donner, je ne suis pas du tout convaincu. J'invernal les députés de mon groupe parlementaire à voter contre cet accord". (Rosine Soglo, député RB à l'Assemblée nationale).

Si vous, à votre niveau, vous n'avez rien compris de cet accord, ce n'est forcément pas le cas chez d'autres députés. De toutes les façons, ne montrez pas très tôt votre position de valoir bloquer les choses. Le pays a besoin des écoles pour ses enfants. Le MENRS doit aussi tout faire pour s'expliquer. Ce ne sont pourtant pas les mots qui vous manquent. On vous connaît...

Hospice H. de-DRAVO

La presse écrite figure en tête de liste desdites structures. Elle a le mérite considérable de se mettre sur la brèche pour quotidiennement porter des informations aux consommateurs béninois. Ensuite, la radio Golf FM et la chaîne 2 (LC2) sont félicitées. Golf FM, pour avoir réalisé et diffusé à point nommé des dossiers sur la situation socio-économique de la jeunesse contre la dérive culturelle au Bénin, en lui apportant des émissions, plus ou moins en langues nationales. Des lauriers sont également attribués à la Direction de la Concurrence et des Prix (DCP/MCAT) et à la Cellule de

Zou-Collines

Des électriciens en formation

Deux sessions chacune de trois jours, la première du 26 au 28 juillet et la deuxième, du 29 au 31 juillet, se déroulent au lycée technique de Bohicon sur le thème: "Approche des notions d'électricité, lecture de symboles électriques, risques électriques et problèmes en électricité". Ces formations organisées par la direction de l'Energie, du ministère des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique ont pour objectif

d'enseigner aux électriciens-bâtiment, les prescriptions techniques relatives à la réalisation des installations électriques et de relever leur niveau de qualification professionnelle. Elles permettront, selon les organisateurs, de garantir la sécurité des personnes et des biens, d'assainir le marché du matériel électrique par l'élimination progressive des gammes non conformes.

ABP